





1 Justificatif de la maitrise foncière de la ZAC

La commune a mené une politique foncière en prévision de la ZAC depuis de nombreuses années.

Le périmètre de la ZAC est maîtrisé par la commune et Bretagne Sud Habitat. La Commune s'est engagée à vendre à BSH (concessionnaire de la ZAC) ses propriétés pour la mise en œuvre du projet.

Dans le cadre des négociations foncières engagées, il a été conclu deux conventions afin que deux emprises dans la ZAC restent privées (à l'est de la ZAC, de part et d'autre de la future voie d'accès). Leur propriétaire a délivré une autorisation à EADM (aujourd'hui Bretagne Sud Habitat) de dépôt de demande d'évaluation environnementale unique de la ZAC (cf. copies ciaprès).

Le périmètre de la ZAC est maîtrisé par la commune de Plescop, BSH et par les consorts BRIEL et SEVENO.

Les références géographiques des parcelles concernées par le projet sont présentées dans le tableau suivant :

Tableau 1 : références géographiques des parcelles cadastrales concernées par le projet

Parcelle cadastrale	Surface (ha)	Propriétaire
AE220	6,53114	BSH
F2396	3,85363	COMMUNE
F182	2,81311	BSH
F1004	2,19101	COMMUNE
F2314	1,8592	BSH
AE108	0,90974	COMMUNE
AE207	0,89893	COMMUNE
F187	0,70621	BSH
AE225	0,70329	COMMUNE
F2395	0,64973	COMMUNE
F183	0,64248	BSH
AK1	0,50943	BSH
F188	0,46185	BSH
F185	0,27353	BSH
F189	0,2538	BSH
AE232	0,23992	COMMUNE

AK21	0,21147	BSH
	,	
F186	0,18835	BSH
AE107	0,17743	COMMUNE
AK2	0,12907	SEVENO
AK20	0,07447	BSH
AE171	0,03742	COMMUNE
AE231	0,03649	BRIEL
AE223	0,03065	BRIEL
F2380	0,02707	BRIEL
AE230	0,02581	BRIEL
F2381	0,02354	BRIEL
AE229	0,0182	BRIEL
F2382	0,01579	BRIEL
AE224	0,01556	BRIEL
AE228	0,01466	BRIEL
AK11	0,01457	BSH
F2379	0,01321	BRIEL
AE227	0,01301	BRIEL
AE226	0,01109	BRIEL
F2383	0,00514	BRIEL

2 Courrier d'autorisation de dépôt de la demande

A VANNES, le 10 octobre 2018

EADM 8 avenue Edgar Degas CS 72055 56002 VANNES Cedex

Nous, soussignés, Madame Nicole BRIEL, Monsieur Christian CARRÉ, Madame Jacqueline BRIEL, Madame Béatrice BRIEL et Madame Isabelle BRIEL, propriétaires des parcelles AE 223, AE 226, AE 224, AE 227, F 2379, AE 228, F 2380, AE 229, F 2381, AE 230, F 2382, AE 231 et F 2383 situées dans la ZAC de Park Nevez à PLESCOP, autorisons la Société EADM, aménageur de la ZAC, à déposer un dossier de demande d'évaluation environnementale unique portant sur la ZAC de Park Nevez et concernant en partie les parcelles précitées.

Madame Nicole BRIEL

Madame Jacqueline BRIEL

Madame Isabelle BRIEL

Monsieur Christian CARRE

Madame Béatrice BRIEL

EADM 8 avenue Edgar Degas CS 72055 56002 VANNES Cedex

Nous, soussignés, Monsieur Ferdinand SEVENO, Monsieur Christian SEVENO, Monsieur Patrick SEVENO, Madame Christelle CHENEAU (née SIMON), Madame Elodie SIMON, propriétaires des parcelles cadastrées section F n°2372, n°2374, n°2376p, n°1710p et n°1712p situées dans la ZAC de Park Nevez à PLESCOP, autorisons la Société EADM, aménageur de la ZAC, à déposer un dossier de demande d'évaluation environnementale unique portant sur la ZAC de Park Nevez et concernant en partie les parcelles précitées.

Monsieur Ferdinand SEVENO

 \sqrt{D}

Madame Elodie SIMON

Monsieur Christian SEVENO

Madame Christelle CHENEAU